

## Renforcement des mesures de sécurité : adaptation de la posture VIGIPIRATE « attentat de Strasbourg »

A la suite de l'attentat du 11 décembre 2018 à Strasbourg, l'ensemble du territoire national est élevé au niveau « urgence attentat » à compter de ce jour.

Les recommandations du haut fonctionnaire de défense et de sécurité sont les suivantes :

- Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants ;
- Les écoles et les établissements peuvent assouplir leurs horaires d'entrée et de sorties pour mieux contrôler les flux d'élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'établissement sur la voie publique ;
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect. Les écoles et les établissements doivent vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école et conseil d'administration de son plan particulier de mise en sureté ainsi que les mesures spécifiques à chacun à prendre en cas d'intrusion.

